

COMMENT GÉRER LA PÉNURIE DE PRODUIT DANS LE CADRE DE L'INTERDICTION DE LA DISCRIMINATION ?

3h30

DE FORMATION
EN DISTANCIEL

Les cas de pénuries sont de plus en plus fréquents pour les produits de grande consommation et particulièrement pour les produits alimentaires. Cette situation s'avère inquiétante pour les distributeurs qui constatent des ruptures en rayons plus importantes que jamais. Ceci nécessite une vigilance importante de la part des fournisseurs qui doivent gérer la pénurie dans le respect du cadre réglementaire. Au-delà des dispositions prévues dans les contrats, l'interdiction de la discrimination a un impact sur la liberté d'action dont dispose le fournisseur. Il est fort probable que les distributeurs seront très vigilants quant au respect du cadre réglementaire et notamment de l'interdiction de la discrimination dans ces périodes à forts enjeux.

Public concerné & prérequis

- Toute personne impliquée dans la préparation des négociations : Directeurs et responsables des achats, Directeurs et responsables commerciaux, marketing, juristes, Directions générales, etc.
- Pas de prérequis exigé.



Nicolas GENTY

Formateur, Avocat expert dans l'utilisation du cadre juridique dans les négociations de l'industrie alimentaire



Philippe DUVOCELLE

Consultant, formateur et coach, expert en stratégies de négociations intégratives

Programme de la formation

Le concept d'interdiction de la discrimination

- Décrypter le texte
- Pour quels acteurs ? Pour quels produits ?
- Quelle application pratique peut-on envisager ?

La gestion de la pénurie

- Les différentes sources de pénuries
- La nécessité de réduire les pénuries au minimum
- La gestion par les CGV et le contrat
 - L'impact du chiffre d'affaires prévisionnel
 - La limitation des commandes anormales
 - L'information communiquée en amont pour éviter la pénalisation des manquants

L'équilibre dans la gestion des pénuries

- Le principe d'équité applicable aux relations fournisseur-distributeur
- Les enjeux économiques
- L'influence du cadre légal
 - L'interdiction de la discrimination
 - L'abus de position dominante

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre le concept de non-discrimination
- Savoir distinguer les différents cas de pénuries
- Savoir gérer l'interaction entre pénurie et interdiction de la discrimination

Durée & Date

- Vendredi 27 janvier 2023 de 9h00 à 12h30
- Durée : 3h30

Méthodes et outils

- Nombre de participants 6 minimum et 16 maximum
- Utilisation de la plateforme Teams.
- Il est demandé aux participants d'être ponctuels et de prévoir une connexion avec une bande passante supportant la visio et un PC doté d'un micro et d'une caméra en bon état

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis de chaque participant grâce à des cas pratiques, des Quiz...

Coûts

- 590 € HT par participant non adhérent à une fédération de branche
- 492 € HT par participant adhérent à une fédération de branche
- Intra possible sur demande : nous consulter
- Cette formation donne lieu à une convention et peut être prise en charge par votre OPCO.